Envoyé en préfecture le 24/06/2024
Reçu en préfecture le 24/06/2024
Publié le 24/06/2024
ID : 026-200091718-20240614-DCS_2024_009-DE

Délibération n°2024-009

Date de convocation : 07/06/2024

Membres en exercice : 33

Présents : 17

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte publié le : 24/06/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 14 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 juin à neuf heures et vingt minutes, le Conseil Syndical s'est réuni à Nyons, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Gérard PEZ, et en cette qualité, président de séance :

Présents : **17**
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (2) : BOUYER Michel, MARQUOT Xavier,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (4) : AURIACH Hervé**,** CROZET Pascal, GABRIEL Marc, MEUNIER Annie,
Communauté de communes Vaison Ventoux (1) : MICHEL Marie-Claire,
Communauté de communes Drôme Sud Provence (1) : VEILLY Daniel
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (6) : CHAMBON Claude, CHAREYRE Laurent, DESSALES Jean-Luc, GIREN Didier, PEZ Gérard, SALIN Olivier,
Communauté de communes du Diois (2) : BAUDIN Pascal, MOLERUS Christian,
Communauté de communes du Sisteronais Buech (1) : TARDY Lionel,

Excusés / Absents ayant donné pouvoir : **10**
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (8) : ANDRES Valérie donne pouvoir à CROZET Pascal, ARGENSON Jonathan donne pouvoir à GABRIEL Marc, BEYNEIX Céline donne pouvoir à MEUNIER Annie, ESPINOSA Jean-Antoine donne pouvoir à DESSALES Jean-Luc, GALMARD Marie Thérèse donne pouvoir à MARQUOT Xavier, GELEDAN Marc donne pouvoir à VEILLY Daniel, MARQUESTAUT Pierre donne pouvoir à BOUYER Michel, RICOU Florian donne pouvoir à CHAMBON Claude,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (1) : ROTICCI Roland donne pouvoir à AURIACH Hervé,
Communauté de communes Vaison Ventoux () :
Communauté de communes Drôme Sud Provence () :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale ()
Communauté de communes du Diois () :
Communauté de communes du Sisteronais Buech (1) : MORENO Juan donne pouvoir à TARDY Lionel,

Excusés / Absents : **5**
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (2) : BISCARRAT Louis, REYNIER DUVAL Christophe,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence () :
Communauté de communes Vaison Ventoux (1) : FRITSCH Chantal,
Communauté de communes Drôme Sud Provence () :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (2) : DAYRE Thierry, GREGOIRE Jean-Luc,
Communauté de communes du Diois () :
Communauté de communes du Sisteronais Buech () :

Secrétaire de Séance : CROZET Pascal

2024-009 : RESSOURCES HUMAINES : CREATION D'UN EMPLOI PERMAMENT A TEMPS COMPLET D'INGENIEUR PRINCIPAL EXERCANT LES FONCTIONS DE CHARGE(E) DE MISSION : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU / PGRE / PTGE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

RAPPORTEUR : M. Gérard PEZ

Envoyé en préfecture le 24/06/2024
Reçu en préfecture le 24/06/2024
Publié le 24/06/2024
ID : 026-200091718-20240614-DCS_2024_009-DE

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique (ex-article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 abrogée), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Pour rappel, la délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- Le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;
- Pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures.

Ainsi, le Président a informé le bureau syndical le 31 mai dernier :

- Du résultat positif de la procédure de recrutement, lancée début février 2024, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence « Ressource en Eau » et de la démarche Projet de Territoire de la Gestion de l'Eau au sein du bassin versant de l'Ægues ;

- Qu'il y a donc lieu de créer l'emploi permanent d'ingénieur principal exerçant les fonctions de chargé(e) de mission : Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE et de modifier ainsi le tableau des emplois.

En conséquence, le Bureau Syndical propose donc à l'assemblée :

- De créer un emploi permanent à temps complet (35 heures hebdomadaires) d'ingénieur principal exerçant les fonctions de chargé(e) de mission : Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE ;

- De modifier ainsi le tableau des emplois.

Il convient que le comité syndical délibère.

LE COMITE SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.313-1 ;

VU la délibération n°2024-001 en date du 1er mars 2024 relative à l'adoption du Débat d'Orientations Budgétaires au titre de 2024 ;

VU la délibération n°2024-007 en date du 29 mars 2024 relative à l'adoption du budget primitif 2024 ;

VU l'arrêté n°2021-08 en date du 24 août 2021 instituant les Lignes Directrices de Gestion au sein du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues ;

VU l'avis favorable du bureau syndical en date du 31 mai 2024 ;

Envoyé en préfecture le 24/06/2024
Reçu en préfecture le 24/06/2024
Publié le 24/06/2024
ID : 026-200091718-20240614-DCS_2024_009-DE

CONSIDERANT les statuts du Syndicat et en particulier les missions complémentaires dites hors GEMAPI définies à l'article L211-7 du code de l'Environnement : item 11 et item 12 ;

CONSIDERANT que l'animation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau a été transféré au Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues par les services de l'Etat depuis 2022 ;

CONSIDERANT la nécessité de faire évoluer le Plan de Gestion de la Ressource en Eau en Projet de Territoire de la Gestion de l'Eau pour réunir les acteurs du territoire pour construire un projet commun de retour à l'équilibre entre besoins et ressources en eau disponible, avec comme conditions le respect des écosystèmes aquatiques, dans un contexte de changement climatique ;

CONSIDERANT que la mise en œuvre de la compétence « Ressource en Eau » et le lancement de la démarche Projet de Territoire de la Gestion de l'Eau requière le recrutement d'un agent supplémentaire ; ce dernier exercera les fonctions de chargé(e) de mission : « Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE » ;

CONSIDERANT le tableau des emplois adopté lors du Comité Syndical du 2 décembre 2022 ;

AYANT OUÏ l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer à compter du 14 juin 2024 :
 - Un emploi permanent à temps complet relevant du grade d'ingénieur principal exerçant les fonctions de « chargé(e) de mission : « Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE ».
- **DECIDE** d'adopter le nouveau tableau des emplois ci-joint ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et grade ainsi créé sont inscrits au budget 2024 du Syndicat et suivants ;
- **AUTORISE** le Président à procéder au recrutement suivant le tableau des emplois et les modalités présentés ci-dessus, et à signer tout document relatif à cette procédure ;
- **HABILITE** le Président à accomplir tout acte nécessaire ou formalité liée à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Pascal CROZET

Le Président,
Gérard PEZ

SYNDICAT MIXTE SMEA EYGUES-AYGUES

Envoyé en préfecture le 24/06/2024
Reçu en préfecture le 24/06/2024
Publié le 24/06/2024
ID : 026-200091718-20240614-DCS_2024_009-DE

SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES									TABLEAU DES EFFECTIFS AU 14 JUIN 2024				
										poste occupé			
date et numéro de la délibération portant création ou modification du temps de travail	CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	durée hebdomadaire du poste en centième	durée hebdomadaire du poste en heures/minutes	intitulé du poste	Nombre de poste	missions	poste créé depuis le	Statut (stagiaire / titulaire / contractuel)	temps de travail (TP en %)	Poste pourvu le	Agent
		FILIERE ADMINISTRATIVE (service administratif)											
délibération n°2022-014 du 2 décembre 2022	Attachés territoriaux	Attaché	A	35,00h	35H00	Responsable de gestion administrative, financière et ressources humaines	1	voir fiche de poste	2-déc.-2022	Titulaire	35h00	01/01/2023	Séverine SAINTY
délibération n°2020-024 du 27 mai 2020	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur / Rédacteur principal de 2ème classe / Rédacteur principal de 1ère classe	B	35,00h	35H00	Responsable administratif, financier et ressources humaines	1	voir fiche de poste	27-mai-2020	Vacant			
		FILIERE TECHNIQUE (service technique)											
délibération n°2022-011 du 24 juin 2022	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur Principal territorial	A	35,00h	35H00	Directeur Général	1	voir fiche de poste	24-juin-2022	Titulaire	35h00	01/08/2022	Frank SOUCIET
délibération n°2024-009 du 14 juin 2024		Ingénieur Principal territorial	A	35,00h	35H00	Chargée de mission : Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE	1	voir fiche de poste	14-juin-2024				
délibération n°2020-024 du 27 mai 2020		Ingénieur territorial	A	35,00h	35H00	Directeur	1	voir fiche de poste	27-mai-2020	Vacant			
délibération n°2022-011 du 24 juin 2022	Techniciens territoriaux	Technicien principal 1ère classe	B	35,00h	35H00	Chargée de mission GEMAPI spécialisé en Prévention des Inondations	1	voir fiche de poste	24-juin-2022	Titulaire	35h00	24/08/2022	Heidi EATS
délibération n°2020-024 du 27 mai 2020		Technicien / Technicien principal de 2ème classe / Technicien de 1ère classe	B	35,00h	35H00	Chargé de mission "GEMA"	1	voir fiche de poste	27-mai-2020	Contractuel	35h00	08/01/2024	
délibération n°2020-024 du 27 mai 2020		Technicien / Technicien principal de 2ème classe / Technicien de 1ère classe	B	35,00h	35H00	Chargée de mission GEMAPI spécialisé en Prévention des Inondations / Animateur Natura 2000	1	voir fiche de poste	27-mai-2020	Titulaire	35h00	01/04/2022	Anaïs SAGNIER
délibération n°2020-038 du 18 décembre 2020	Adjoints techniques	Adjoint technique	C	35,00h	35H00	Chargé de mission Gestion des Millieux Aquatiques	1	voir fiche de poste	01-janv-2021	Titulaire	35h00	13/02/2021	Rémy DRINCOURT